

1. Le texte de l'Écriture :

LETTRE DE SAINT PAUL APÔTRE À PHILÉMON

01 PAUL, EN PRISON pour le Christ Jésus, et Timothée notre frère, à toi, Philémon, notre collaborateur bien-aimé,

02 ainsi qu'à notre sœur, Aphia, à notre compagnon de combat, Archippe, et à l'Église qui se rassemble dans ta maison.

03 À vous, la grâce et la paix de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus Christ.

04 À tout moment je rends grâce à mon Dieu, en faisant mémoire de toi dans mes prières,

05 car j'entends parler de ton amour et de la foi que tu as pour le Seigneur Jésus et à l'égard de tous les fidèles.

06 Je prie pour que ta communion dans la foi devienne efficace par la pleine connaissance de tout le bien qui est en nous, pour le Christ.

07 En effet, ta charité m'a déjà apporté beaucoup de joie et de réconfort, car grâce à toi, frère, les cœurs des fidèles ont trouvé du repos.

08 Certes, j'ai dans le Christ toute liberté de parole pour te prescrire ce qu'il faut faire,

09 mais je préfère t'adresser une demande au nom de la charité : moi, Paul, tel que je suis, un vieil homme et, qui plus est, prisonnier maintenant à cause du Christ Jésus,

10 j'ai quelque chose à te demander pour Onésime, mon enfant à qui, en prison, j'ai donné la vie dans le Christ.

11 Cet Onésime (dont le nom signifie « avantageux ») a été, pour toi, inutile à un certain moment, mais il est maintenant bien utile pour toi comme pour moi.

12 Je te le renvoie, lui qui est comme mon cœur.

13 Je l'aurais volontiers gardé auprès de moi, pour qu'il me rende des services en ton nom, à moi qui suis en prison à cause de l'Évangile.

14 Mais je n'ai rien voulu faire sans ton accord, pour que tu accomplisses ce qui est bien, non par contrainte mais volontiers.

15 S'il a été éloigné de toi pendant quelque temps, c'est peut-être pour que tu le retrouves définitivement,

16 non plus comme un esclave, mais, mieux qu'un esclave, comme un frère bien-aimé : il l'est vraiment pour moi, combien plus le sera-t-il pour toi, aussi bien humainement que dans le Seigneur.

17 Si donc tu estimes que je suis en communion avec toi, accueille-le comme si c'était moi.

18 S'il t'a fait du tort ou s'il te doit quelque chose, mets cela sur mon compte.

19 Moi, Paul, j'écris ces mots de ma propre main : c'est moi qui te rembourserai. Je n'ajouterai pas que toi aussi, tu as une dette envers moi, et cette dette, c'est toi-même.

20 Oui, frère, donne-moi cette satisfaction dans le Seigneur, fais que mon cœur trouve du repos dans le Christ.

21 Confiant dans ton obéissance, je t'écris en sachant que tu feras plus encore que je ne dis.

22 En même temps, prévois aussi mon logement, car j'espère que, grâce à vos prières, je vous serai rendu.

23 Épaphras, mon compagnon de captivité dans le Christ Jésus, te salue,

24 ainsi que Marc, Aristarque, Démas et Luc, mes collaborateurs.

25 Que la grâce du Seigneur Jésus Christ soit avec votre esprit.

2. Pour se préparer à la rencontre:

A plusieurs reprises, Paul s'est retrouvé en prison, privé de sa liberté en raison de son activité apostolique. En effet, Paul ne fut jamais un voleur ni un brigand, mais il vécut à une époque où les dissidents religieux encouraient de lourdes peines, à l'image de la mort subie par Jésus. Paul en savait d'ailleurs quelque chose, lui qui entre en scène dans le Nouveau Testament en qualité de persécuteur des chrétiens, muni de lettres d'arrestations (Cf Ac 9, 1-2), avant de finalement devenir disciple de Christ.

Ephèse, Césarée, Rome... Paul se retrouve à bien des reprises privé de liberté. Les conditions de ses multiples détentions sont toutefois différentes de celles que nous connaissons aujourd'hui. Mis à part le cas de vol et d'insolvabilité, la détention n'est pas une peine que le droit romain prévoit d'infliger au coupable, mais plutôt une mesure conservatoire, dans l'attente d'un jugement. En vérité, Paul va connaître des situations d'incarcération fort différentes les unes des autres. Des plus sordides comme à Philippiques : « Après les avoir roués de coups (Paul et Silas), on les jeta en prison, en donnant au geôlier la consigne de les surveiller de près. Pour appliquer cette consigne, il les mit tout au fond de la prison, avec les pieds coincés dans des blocs de bois » (Ac 16, 23- 24) ; à des situations d'assignation à résidence, avec probablement un régime de semi-liberté, comme à Rome où Paul « reçu l'autorisation d'habiter en ville avec le soldat qui le gardait » (Ac 28, 16).

C'est bien sûr à l'occasion d'une de ses détentions plus souples, que Paul rédige ce billet à Philémon. Il y côtoie le fameux Onésime qui lui rend service dans la prison mais qu'il peut aussi renvoyer auprès de Philémon, preuve que Paul a des contacts avec le monde extérieur. On imagine fort bien Onésime et d'autres peut-être, venir rendre visite à Paul, lui apporter de temps en temps les fournitures nécessaires pour écrire ses lettres aux communautés chrétiennes qu'il souhaite continuer de soutenir. Peut-être qu'Onésime fournit également à Paul la nourriture nécessaire.

Seulement voilà, Onésime est dans une situation irrégulière qui risque par finir de lui porter préjudice. Autrefois esclave de Philémon, il s'est peut-être enfui, et un contentieux a pu s'installer entre les deux hommes « S'il t'a fait du tort ou s'il te doit

quelque chose, mets cela sur mon compte » (Phm 18). Mais le droit est du côté de Philémon et fait de Paul un potentiel complice d'Onésime. Bref, Paul souhaite désamorcer cette difficulté, d'autant qu'il tient l'un et l'autre en grande estime. Il renvoie donc Onésime chez son maître en priant celui-ci de l'accueillir comme un frère et de renoncer ainsi à toute forme de châtement ou de punition, que le droit antique lui permettait d'infliger.

« Accueille-le comme si c'était moi », finit par dire Paul au verset 17. Il a bien retenu la leçon du chemin de Damas : de même que persécuter les chrétiens, c'était persécuter le Christ ; de même recevoir Onésime, c'est recevoir Paul. Les liens de fraternité nous constituent membres d'un même corps, et définitivement solidaires les uns avec les autres et avec Dieu.

3. Le temps de l'accueil :

Prévoir une bougie pouvant tenir debout (style veilleuse).

Pour faciliter l'écoute et le respect du temps de parole de chacun, il est proposé de se passer un objet (par exemple une bougie à poser devant soi, ou autre « bâton de la parole ») et de prendre un court temps de silence après la prise de parole de chacun.

→ S'accueillir, éventuellement autour d'un café ou d'un dessert

→ S'écouter mutuellement dire, à tour de rôle, en quelques mots ce que nous vivons : une « joie » et une « difficulté ».

OU : → Possibilité de répondre, à tour de rôle, à deux questions : qu'est-ce que Dieu a fait pour moi depuis la dernière rencontre ? qu'est-ce que j'ai fait pour Dieu et mes frères depuis la dernière rencontre ?

4. Le temps de la prière d'ouverture :

Prendre quelques instants de silence et de prière commune pour remettre entre les mains du Père ce qui a déjà pu être échangé.

5. Le temps de la lecture et du partage :

Nous vous proposons de lire le texte en entier puis de le reprendre en fonction du découpage.

Voici les questions que nous vous soumettons :

Question 1 : Comment Paul voit Onésime?

Question 2 : Quel est l'objectif de Paul ?

Question 3 : Quelles démarches Philémon est appelé à faire ?

Question 4 : À votre avis, de quelle dette parle-t-on au verset 19 ?

Question 5 : Et nous aujourd'hui ? Comment se servir de cette lettre pour s'accueillir dans nos fraternités ?

6. Le temps de prière avec le Pape François :

Prière au Créateur:

Seigneur et Père de l'humanité,
toi qui as créé tous les êtres humains avec la même dignité,
insuffle en nos cœurs un esprit fraternel.
Inspire-nous un rêve de rencontre, de dialogue, de justice et de paix.
Aide-nous à créer des sociétés plus saines et un monde plus digne, sans faim, sans
pauvreté, sans violence, sans guerre.
Que notre cœur s'ouvre à tous les peuples et nations de la terre,
pour reconnaître le bien et la beauté que tu as semés en chacun
pour forger des liens d'unité,
des projets communs, des espérances partagées.
Amen !

La Prière au Créateur Encyclique « Fratelli tutti » du Pape François, 3 octobre 2020

7. Pour aller plus loin

Le Bienheureux Père Lataste fondateur d'une fraternité nouvelle...

«Mes frères, dans votre foi en Jésus Christ, notre Seigneur de gloire, n'ayez aucune partialité envers les personnes.» Lettre de saint jacques chap. 2 verset 1

En 1864, un jeune dominicain, le Père Marie Jean Joseph Lataste, (1832-1869), sera envoyé à la prison de Cadillac (près de Bordeaux), pour prêcher l'Espérance et la Miséricorde à des prisonnières condamnées aux travaux forcés. Emervillé de ce qu'il verra en prison, c'est à dire, la qualité de celles que le monde considèrerait comme des filles perdues, il sera convaincu que le seul moyen de redonner une place dans la société est de leur faire confiance, mettre un terme au processus de punition et de honte qui pèse sur elles, même longtemps après leur sortie de prison.

Devant le Saint Sacrement exposé au milieu des détenues, il aura l'intuition de fonder une famille religieuse à l'exemple du Béthanie de l'évangile, ce village et cette maison où deux sœurs Marthe et Marie Madeleine ainsi que leur frère Lazare, choisissent de faire communauté autour de Jésus dans une vraie fraternité.

Il fonde les Dominicaines de Béthanie, communauté où quel que soit son passé, chacune des femmes appelées, vivra sa consécration à Dieu en communion fraternelle dans la discrétion. Après de nombreuses vicissitudes pour trouver un lieu où implanter la fondation, la congrégation put s'installer à Montferrand le Château, dans le diocèse de Besançon.

Le Père Lataste proclame au monde que : « Pour se donner à nous, Dieu ne nous demande pas ce que nous avons été mais il n'est touché que de ce que nous

sommes. » Ainsi, « les plus grands pécheurs ont en eux ce qui fait les plus grands saints. » et « n'est-ce pas la même main de Dieu qui a relevé les unes et préservé les autres ! » Seul Jésus peut faire, avec des êtres si différents, une fraternité aimante, que le Père Lataste appellera : « fraternité de grâce » où nous sommes « solidaires du péché de nos frères mais aussi solidaires de la grâce en chacun. »

Cette fraternité sait qu'elle est un témoignage vivant et actuel de la grâce miséricordieuse du Christ dans l'Eglise et dans le monde.

Il décèdera à 37 ans au milieu de ces nouvelles sœurs vivant de la Miséricorde à Frasne le Château (Haute Saône). Le Père Marie Jean Joseph Lataste a été béatifié le 3 juin 2012 à Besançon (Doubs).